

près francisée, le château portait un nom de race, un nom dur, un nom breton, il s'appelait Kermarc'hat ; la maison avait un nom gracieux tiré du dictionnaire moderne, elle s'appelait la villa Bruyère. Entre les propriétaires existait la même différence. Les uns étaient de pure race celtique, les autres n'étaient devenus Bretons que par transplantation, mais par un de ces revirements sociaux qui se voient fréquemment de nos jours, le château était devenu la propriété des étrangers, et aux anciens propriétaires du sol appartenait l'habitation moderne. Cela remontait loin déjà.

A son retour de l'émigration le représentant de la famille Kermarc'hat avait trouvé sa terre patrimoniale en vente. Elle avait été donnée à un établissement public qui avait sagement attendu, pour la métamorphoser en argent comptant, que les chaînes qui retenaient la sécurité générale captive fussent enfin brisées. L'orage révolutionnaire avait tout détruit, tout consumé ; le ciel noir de la politique semblait avoir épuisé ses éclairs et ses foudres, et aux membres d'un Directoire méprisé et impuissant succédaient les trois consuls dont l'un avait nom *Napoleon Bonaparte*. Devant Kermarc'hat mis en vente, trois concurrents se trouvèrent en présence : l'ancien propriétaire ; M. Basile Richon, un petit commerçant devenu fournisseur des armées qui s'était obscurément mais assez honnêtement enrichi ; un grand armateur de Nantes, M. de Morinville, qui avait la fantaisie de posséder une terre dans la partie pittoresque de la Bretagne où un hasard l'avait conduit. Avant l'adjudication, l'armateur avait déclaré à M. de Kermarc'hat que, reconnaissant pleinement ses droits, respectant ses souvenirs, il se fût immédiatement retiré s'il n'y avait pas eu un troi-

sième acheteur, et qu'il était décidé à ne prendre part à l'enchère que dans le cas où M. de Kermarc'hat s'avourait vaincu dans la lutte qui se préparait.

Touché de cette délicatesse de procédés, le vieux gentilhomme lui avait pour toute réponse tendu sa main loyale, et ainsi avait commencé entre deux familles jusque-là parfaitement inconnues l'une à l'autre une liaison qui devait être durable.

En conséquence de ces arrangements, la lutte avait commencé entre M. de Kermarc'hat et M. Basile Richon. Emporté par le désir bien légitime de redevenir possesseur de la maison de ses pères, le vieil émigré outre-passa de beaucoup le prix que l'état actuel de sa fortune lui permettait de mettre et cependant il dut se retirer. Mais, en quittant la lice, le front pâle d'émotion, les yeux mouillés de pleurs involontaires, il eut la consolation de voir sa place prise par l'armateur nantais. Celui-ci avait heureusement une fortune sans proportion avec celle de son concurrent. Un peu pour M. de Kermarc'hat et beaucoup pour lui-même, il poursuivit aveuglément son but et demeura adjudicataire. Comme c'étaient les pauvres qui devaient profiter du prix excessif de cette acquisition, il ne songea pas à regretter les quelques poignées d'or de trop qu'il y jetait. A cette époque, ses coffres regorgeaient d'or.

Après l'adjudication on vit l'ancien propriétaire reconduire amicalement le nouvel acquéreur à sa voiture ; huit jours plus tard ils se retrouvaient tous les deux à Kermarc'hat. Pour ne pas s'exiler entièrement de cette terre qu'il aimait, avec cet amour puissant qu'on porte au sol longtemps possédé, M. de Kermarc'hat avait demandé qu'on lui concédât une vieille gentilhommière en ruines qui avait précédé